

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 AVRIL 2010

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, LOUSTAU, IDOIBE, SARASOLA, BOURDET-PEES, VALIANI, SOUMET, FRECHOU, BELLOT, REY, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, MALEIG, GINIEIS, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs :

Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
Jean-Claude ELICHIRY	à	Jean MENE-SAFRANE
Marie-Lyse GASTON	à	Dominique QUEHEILLE
Dolores CABELLO	à	Robert BAREILLE
Fabien REICHERT	à	Bernard UTHURRY
Gilles BITAILLOU	à	Véronique PEBEYRE
Patrick MAILLET	à	Philippe GARROTE
Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants :

Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
Patrice CRESTE	suppléant de	Henri GIMENEZ
Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
Georgette SALHI	suppléante de	Yves TOURAINE

Excusés : Patrick SEBAT, France JAUBERT-BATAILLE, Bernadette BOERIE.

RAPPORT N° 8

PARC D'ACTIVITES D'AGNOS : EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

M. BELLOT indique que Monsieur le Maire d'Agnos nous a fait part à plusieurs reprises de problèmes d'arrivée d'eaux pluviales provenant de la voie publique du parc d'activités et inondant l'accès de l'entreprise ETCHARRY.

Après examen sur place par nos services, la solution technique consiste à reprofiler une partie de la voie et à créer un caniveau de façon à déplacer le point bas actuel et évacuer les eaux pluviales vers le fossé existant qui sera par la même occasion curé.

Le coût de ces prestations est estimé à 1 700.00 € HT.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2010, opération 129 « Soutien à l'économie ».

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les dépenses correspondantes
- **VOTE** les crédits nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 Avril 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Bernard UTHURRY